

Reprise à partir du 20 janvier 21

- ⇒ Finir 1^{ère} phase jusqu'au vacances février
- ⇒ Reprise de la 2^{ème} phase en mars et prolonger en juin.

Reprise entre 15/02 et 13/03

- ⇒ Suppression de la 1^{ère} phase
- ⇒ Demande de positionnement des clubs pour niveau 2^{ème} phase
- ⇒ Validation des positionnements par la commission
- ⇒ Reprise de la 2^{ème} phase en février ou mars

Reprise après le 13/03

- ⇒ Suppression de la 1^{ère} phase
- ⇒ Demande de positionnement des clubs pour niveau 2^{ème} phase
- ⇒ Validation des positionnements par la commission
- ⇒ Reprise de la 2^{ème} phase en février ou mars
- ⇒ Utilisation de la formule échiquier (contrainte de logistique sur la communication des matchs et l'application de la FMI).